

[illegible]

SECURE

Qu'il compte de 15 septembre 2022 jusqu'au 31 octobre 2025, la société ORSIV occupe l'ancien AGRH (117 m²) situé au niveau RDC et conserve les bureaux 80078, 80780 et 807800 (87 m² de bureaux) ainsi que les locaux administratifs de bâtiment central 85318 (24,40 m²), le 1 Avenue d'Yver (87049) (840000), d'une superficie globale de 178 m².

Le montant de la subvention s'élève à 90,00 € HT par mètre carré et par an pour les bureaux et 45,00 € HT par mètre carré et par an pour les ateliers correspondant à un ratio de 20% afin de compenser les défraissements engagés durant les travaux de rénovation énergétique de la Caserne par :

Décision concernant la convention d'occupation provisoire phase chantier de locaux du domaine public avec la société ORIDEV

 **27267.pdf**
(.pdf, 1,1 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**